

Délibération n°2024-12-09-01-CAC

Relatif à l'approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2024

Le Conseil académique d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 9 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil académique du 3 juillet 2024 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 79

Quorum : 40 membres présents et représentés

Présents et représentés : 34 membres présents et 10 membres représentés

Fait à Marseille, le 9 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,


Eric BERTON



Publiée le : **17 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **17 DEC. 2024**